

**Lettre d’informations aux parents N°2:**

**Rencontre endurance ELA :**

Les élèves de GS jusqu’au CM2 vont ramener dans les familles des tickets à vendre en faveur de l’association ELA les acheteurs donnent la somme qu’ils veulent). La rencontre endurance se tiendra le mardi **13** octobre (en fonction de la météo) à **14h** au complexe sportif de **Mespeler**.

**Catéchèse :**

A ce jour, nous n’avons reçu que très peu d’inscriptions pour la catéchèse. Le forum s’est tenu en début de mois mais des inscriptions sont toujours possibles en ramenant la feuille d’inscription que vous trouverez en PJ de ce mail. Également en PJ, la fiche des réunions d’informations pour les enfants se préparant à la première communion.

La reprise de la catéchèse à l’école se fera au retour des vacances de Toussaint.

**Film et culture :**

3 nouvelles dates ont été programmées pour que les élèves d’élémentaire visionnent des films et les analysent accompagnés d’un animateur de l’association. (**17 décembre, 9 mars et 10 juin**)

Le premier sera offert par l’APEL, le troisième par l’OGEC. Le second sera facturé aux familles des élèves concernés.

**Infos COVID-19 :**

Nous vous demandons de rester vigilants aux signes de la maladie et de consulter les 2 fiches opérationnelles en PJ (mise à jour du 22 septembre)

Concernant les goûters d’anniversaire, nous vous demandons (à regrets) d’éviter les gâteaux cuisinés et d’apporter des goûters individuels emballés (madeleines, napolitains…). Les bonbons restent interdits.

Dans l’éventualité où une absence devait se prolongée (COVID- attente d’un résultat…) nous demandons aux parents des élèves d’élémentaire de communiquer sur papier libre aux enseignants un nom d’élève « binôme » qui sera en charge de prendre les leçons et de les rapporter tous les soirs après la classe. Dans le cas échéant, la pochette de travail sera déposée en garderie pour y être récupérée jusqu’à 18h45.

**Règlement intérieur :**

Rappel 1 : l’accès à la cour en début de journée ne se fait qu’à partir de **8h35**, une fois la surveillance d’un adulte mise en place.

Rappel 2 : il est interdit d’apporter des jouets personnels à l’école. Les seuls autorisés actuellement sont les cordes à sauter. Plusieurs jeux sont mis à disposition des élèves durant les récréations.

**Vêtements supplémentaires :**

Nous recherchons des vêtements de 3 à 12 ans (surtout des pantalons) garçon et fille pour pouvoir changer les élèves qui suite à un accident (chute sur sol mouillé) ou à un incident (pipi) se retrouvent salis. Si vous avez des vêtements dont vous ne vous servez plus, vous pouvez les déposer aux enseignants dans un sac.

**Projets d’école :**

Le projet des maternelles autour de la musique est désormais bien avancé et nous vous proposerons à la fin de celui-ci un lien vidéo pour pouvoir en découvrir les élèves en action.

Le projet autour de la danse pour les élèves de primaire se tiendra normalement entre décembre et avril. Un spectacle « déambulatoire » sera proposé aux familles à l’intérieur de l’école.

Anthony Lagadec